

## I

*(Communications)*

## CONSEIL

RÉSOLUTION DU CONSEIL ET DES MINISTRES DE LA CULTURE RÉUNIS AU  
SEIN DU CONSEIL

du 14 novembre 1991

sur les réseaux culturels européens

(91/C 314/01)

LE CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES ET LES MINISTRES DE LA CULTURE,  
RÉUNIS AU SEIN DU CONSEIL,

considérant que la prise de conscience croissante de la dimension européenne dans le domaine culturel a stimulé la formation d'un nombre croissant de réseaux européens liant des organisations culturelles non gouvernementales;

saluant cette expression de l'intensification de la coopération culturelle européenne;

soulignant la nécessité de fonder l'action culturelle dans la Communauté et, d'une manière générale, en Europe sur les développements concrets dans le domaine culturel;

tenant compte du travail déjà accompli en ce qui concerne des organisations culturelles non gouvernementales par d'autres organisations, notamment le Conseil de l'Europe;

SOULIGNENT le rôle important des réseaux d'organisations culturelles dans la coopération culturelle en Europe;

CONVIENNENT d'encourager une participation active d'organisations culturelles de leurs pays à une coopération non gouvernementale à l'échelle européenne;

INVITENT la Commission à présenter un inventaire des réseaux culturels européens et à explorer, en collaboration avec les États membres, les possibilités pour ces réseaux de jouer un plus grand rôle dans l'action culturelle future.

---